



UCB optimise son réseau de production

Un partenariat stratégique à long terme avec Aesica permet d'assurer l'approvisionnement des produits UCB existants

Bruxelles (Belgique), le 15 décembre 2010 – 7 h 00 CET - informations

réglementées – UCB vient de conclure un accord avec Aesica, leader dans la production de produits pharmaceutiques. En vertu de cet accord, Aesica va acquérir les installations actuelles de production d'UCB en Allemagne et en Italie. En outre, cet accord fait partie de la stratégie d'UCB visant à optimiser son réseau de fabrication de manière à l'adapter à l'évolution de son portefeuille. Les sites de fabrication concernés sont ceux de Monheim et Zwickau en Allemagne et Pianezza en Italie.

Les quelques 600 collaborateurs des trois sites en question poursuivront leurs activités et seront transférés à Aesica.

« Le portefeuille de produits d'UCB a changé considérablement. UCB n'a plus besoin de disposer de grandes capacités de production pour les entités chimiques, tandis que ses exigences en matière de biotechnologie augmentent. Ce nouveau partenariat s'inscrivant dans la stratégie d'UCB consiste à optimiser son réseau de fabrication tout en garantissant l'approvisionnement à long terme de nos produits, et démontre la volonté de l'entreprise d'assurer un avenir à long terme aux sites et à leur personnel » a déclaré Roch Doliveux, CEO d'UCB.

M. Robert Hardy, directeur général d'Aesica, a indiqué de son côté que « l'acquisition de ces trois sites de fabrication d'UCB a une importance stratégique cruciale pour Aesica, car cela nous permet d'élargir et d'améliorer notre offre actuelle et de renforcer notre présence en Europe. Nous espérons utiliser pleinement les compétences et les connaissances de l'ensemble de l'équipe actuelle d'UCB afin de réaliser notre vision de devenir le principal fournisseur au niveau mondial de produits formulés et d'ingrédients pharmaceutiques actifs pour les secteurs de la pharmacie et de la biotechnologie. Nous n'accueillons pas seulement le personnel des trois sites au sein des équipes d'Aesica mais nous espérons aussi collaborer étroitement avec les équipes au sein du groupe UCB dans son ensemble. Nos deux sociétés considèrent en effet cela comme la première étape dans le développement d'un partenariat stratégique à long terme ».

Sous réserve de l'autorisation des autorités antitrust, la finalisation de cet accord est prévue pour le premier trimestre de 2011. Les perspectives financières d'UCB pour 2010 restent inchangées.

Pour de plus amples informations

Michael Tuck-Sherman, Investor Relations, UCB
T +32.2.559.9712, Michael.tuck-sherman@uct.com

Nancy Nackaerts, External Communications, UCB
M: +32.473.864.414, nancy.nackaerts@uct.com



Notes à l'attention de la rédaction :

A propos d'UCB

UCB (www.ucb.com) est une société biopharmaceutique établie à Bruxelles (Belgique) qui se consacre à la recherche et au développement de nouveaux médicaments et de solutions innovantes destinés aux personnes atteintes de maladies graves du système nerveux central ou immunitaire. Employant plus de 8 000 personnes réparties dans près de 40 pays, UCB a généré un chiffre d'affaires de EUR 3,1 milliards en 2009. UCB est cotée sur le marché Euronext de Bruxelles (symbole : UCB).

A propos d'Aesica

Aesica est l'une des sociétés connaissant la croissance la plus rapide au Royaume-Uni. Elle a plus que triplé son chiffre d'affaires au cours des cinq dernières années. L'entreprise emploie actuellement 700 personnes et, outre son siège social à Newcastle upon Tyne, au Royaume-Uni, Aesica possède des sites de développement et de production dans tout le Royaume-Uni, y compris Cramlington, Nottingham et Queenborough. Enfin, l'entreprise a des bureaux à New York, San Diego et Shanghai.

Déclaration prospective

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives fondées sur les plans, estimations et convictions actuels du management. Ces déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes, pouvant impliquer que les résultats diffèrent significativement de ceux que pourraient postuler lesdites déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse. Figurent parmi les facteurs importants susceptibles d'entraîner de telles différences : l'évolution du contexte économique général, le domaine d'activités et la concurrence, les effets de décisions judiciaires futures, les changements apportés à la réglementation, les fluctuations des taux de change ainsi que le recrutement et la rétention des collaborateurs.